

L'économie

Les activités économiques en lien avec l'environnement, les éco-activités

On traite ici de l'acception la plus communément adoptée pour les éco-activités : les industries qui produisent des biens et des services destinés à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les dégâts occasionnés à l'environnement, tels que les atteintes à la qualité de l'eau, de l'air et des sols. Le terme d'« éco-industries » est employé pour les entreprises proposant des technologies et des produits, le terme d'« éco-services » pour celles proposant des services. Le terme d'« éco-activités » fait référence à l'ensemble de la filière.

Les activités qui ont l'environnement comme support (utilisation et valorisation) sont traitées par ailleurs dans le *Mémento* : l'eau, l'agriculture, les matériaux...

Les chiffres cités dans ce chapitre concernent les activités curatives liées à la gestion de la pollution, en particulier le traitement de l'eau et des déchets, ainsi que le recyclage.

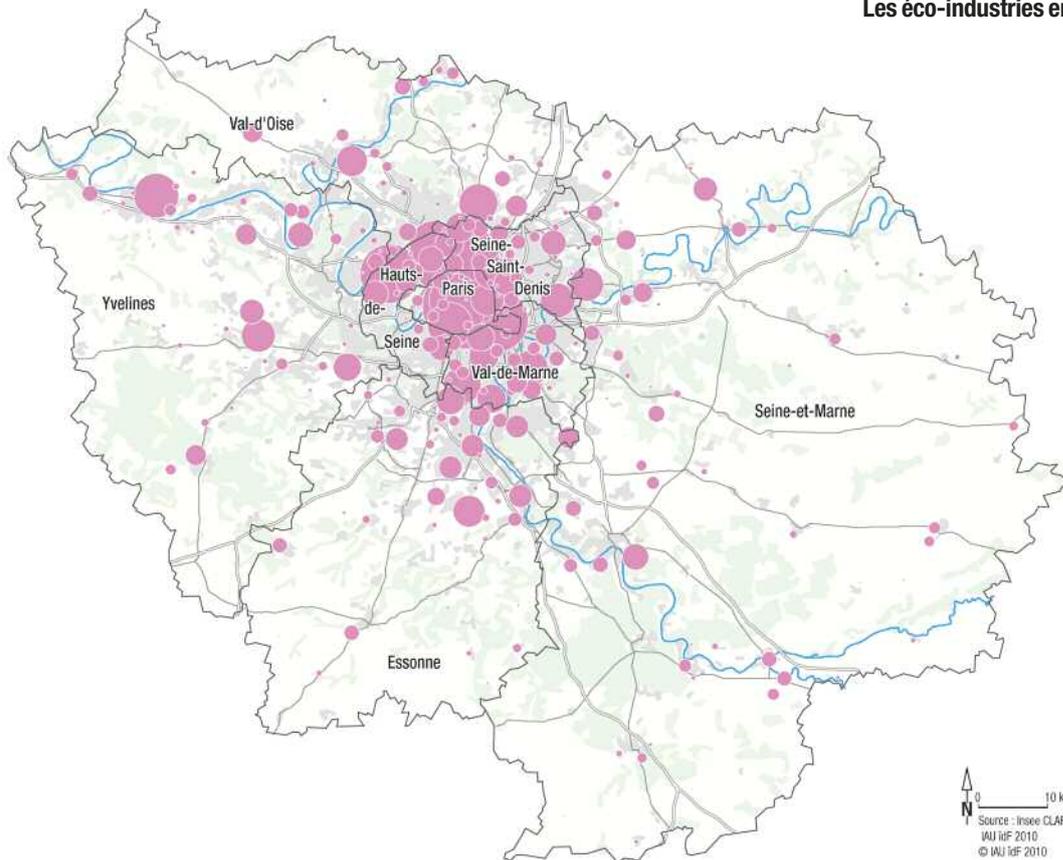
En décembre 2006, l'Île-de-France compte 1 332 établissements dont l'activité principale est consacrée aux éco-industries, employant 28 500 salariés. Plus de 40 % de ces salariés travaillent à l'enlèvement et au traitement des ordures ménagères, et plus de 10 000 sont employés à la collecte et au traitement des eaux usées. Globalement, trois salariés des éco-industries sur dix exercent leur métier à Paris, principalement dans le secteur de la collecte et du traitement des déchets.

Les éco-industries en 2006

Effectifs salariés par commune
Total Île-de-France : 28 500



— limite départementale
hydrographie



10 km
Source : Insee CLAP 31.12.2006,
IAU ÎdF 2010
© IAU ÎdF 2010

Les effectifs de ce secteur ne représentent que 0,5% de l'emploi régional. Cependant, trois départements se distinguent par une sur-représentation du poids des éco-industries dans les moyennes régionale et nationale : l'Essonne, la Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis.

L'activité est très concentrée : moins de 5% des établissements emploient près de 60% des salariés de la filière. Huit emplois sur dix sont occupés par des hommes, soit un rapport nettement supérieur à la part des hommes dans l'emploi régional total (53%).

63% des emplois sont occupés par des ouvriers, loin devant la moyenne régionale (18%).

Parmi les plus grands employeurs figurent différents services de la Ville de Paris ainsi que le Siaap, syndicat en charge du transport et du traitement des eaux usées, puis des établissements marchands, tels que Veolia, Sepur ou Nicollin SA.

Les éco-activités se sont développées dans un premier temps sans véritable structuration. C'est pourquoi le pôle de compétitivité Advancy a été chargé par l'État d'ajouter un volet « éco-technologies » aux thématiques de la ville et de la mobilité durable, et doit également piloter l'animation de la filière. Ce pôle travaillera en complémentarité avec les autres pôles nationaux dédiés au développement durable (Axelera, Tenerrdis, Cap Énergie...).

Les éco-activités constituent l'une des filières reconnues comme prioritaires par le schéma régional de développement économique (SRDE).

Source : IAU Île-de-France, Dreif, Apur, Insee, Géographie de l'emploi 2006 en Île-de-France, 2009.

Les emplois de l'environnement⁽¹⁾

Les emplois de l'environnement correspondent aux emplois dans les éco-activités, aujourd'hui plus communément appelés « emplois verts ». L'emploi environnemental national représente environ 400 000 emplois en juillet 2009.

La situation en Île-de-France en décembre 2009

Secteur des déchets

L'emploi francilien a progressé de plus de 3% par an entre 1999 et 2004 pour atteindre un effectif de 16 130 emplois en 2004. Les professionnels du secteur constatent le développement de deux profils de postes. Le premier se rapporte aux métiers relatifs à la prévention « hygiène et sécurité ». Le second porte sur les métiers de la prévention à la source des déchets et de la valorisation. Après le soutien à une meilleure gestion des déchets par la collecte sélective, l'enjeu est désormais d'agir en amont de la filière et de réduire la production à la source, préoccupation qui devrait induire de l'emploi.

Secteur de l'eau

On recense en France environ 112 000 emplois en 2007. En Île-de-France, le secteur de l'eau, qui va du captage à l'assainissement en passant par la distribution, emploie 18 600 salariés.

(1) Territoires environnement emplois (TEE) précise dans son étude que les statistiques actuelles ne permettent pas de suivre en totalité l'emploi environnemental des collectivités et des associations.

Les structures d'insertion par l'activité économique (IAE) permettent l'intégration de personnes non qualifiées. Avec le soutien de l'Agence de l'eau Seine Normandie (AESN), 108 postes en insertion ont été créés, en particulier pour l'entretien d'espaces verts jouxtant la Seine.

Secteur de l'énergie

En 2006, l'Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies (Arene) a référencé 440 entreprises et organismes spécialisés en Île-de-France, dont 29% de bureaux d'études, 18% de distributeurs et d'installateurs et 11% d'associations.

Énergies renouvelables

L'IAU îdF a décompté en 2009⁽²⁾ :

- 100 entreprises ayant une activité de production ou de recherche et développement en matière de photovoltaïque ;
- 50 entreprises environ pour le secteur de l'éolien ;
- 90 entreprises intervenant dans la biomasse solide pour applications thermiques, agro-carburants, biomasse pour production de biogaz ;
- 30 entreprises dans le solaire thermique ;
- 50 entreprises au minimum dans le domaine de la géothermie et de la pompe à chaleur ;
- 25 entreprises environ pour l'hydrogène et les piles à combustible.

(2) Étude IAU îdF en collaboration avec l'Arene, le conseil régional, l'ARD et la Drire à paraître en plusieurs volets : *PETIT Thierry*, Les industries des ENR en Île-de-France : quel potentiel de développement ?, 2010.



Le quartier d'affaires de La Défense et les serres d'une enclave agricole à Carrières-sur-Seine (92).

L. Nolorgues/IAU îdF

De nombreuses entreprises ont des activités dans plusieurs secteurs de l'énergie. Le nombre d'entreprises ayant une activité dans les énergies renouvelables en Île-de-France est estimé à 300.

Secteur des espaces naturels et des paysages

Ce secteur pèse uniquement 2,8% de l'emploi environnemental national. En 2008, Territoires environnement emplois (TEE) estime que les emplois dédiés à la protection de la biodiversité et à la protection des paysages représentent 10 900 emplois, soit seulement 3% de l'ensemble des emplois de l'environnement. Ces emplois relèvent à 85% de services non marchands.

Secteur de l'éducation à l'environnement

Le dispositif « Nouveaux services emplois jeunes » avait fait émerger 241 emplois en Île-de-France sur 2 200 créés dans l'environnement en 2002 (126 animateurs environnement, 91 animateurs nature, 2 formateurs et 18 chefs de projet en éducation environnementale).

En Île-de-France, à l'initiative du conseil régional, une vingtaine d'acteurs de l'emploi et de la formation ont signé un contrat régional d'engagement professionnel (Crep) pour favoriser l'emploi, améliorer la qualification, adapter l'offre de formation au service de l'environnement et du développement durable.

Source: Territoires environnement emplois, Emplois de l'environnement : constats et tendances en Île-de-France, 2009.

Insertion et environnement

L'Arene Île-de-France, en partenariat avec la Direction régionale de l'environnement (Diren) et la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP), a réalisé en 2004 un état des lieux en Île-de-France des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) développant des activités environnementales : 83 structures ont été recensées. 54 SIAE opèrent sur la gestion du cadre de vie et des milieux, 25 sur la gestion des ressources. Nombre de ces structures relèvent de l'économie sociale et solidaire.

Source: Arene, État des lieux des structures d'insertion par l'économie intervenant dans l'environnement en Île-de-France, 2005.

La recherche privée dans le domaine de l'environnement

La recherche et développement (R&D) dans les éco-activités en Île-de-France

Cette filière, encore en cours de structuration, est bien implantée en Île-de-France et présente un fort potentiel de recherche et d'innovation. En effet, la région compte, outre des sièges sociaux, directions régionales, filiales internationales de distribution, PME-PMI, des pôles de R&D publics et privés majeurs dans ce domaine.

La filière des éco-industries est ainsi dominée par deux groupes industriels majeurs, Veolia et Suez, qui ont des activités d'ensemblier et réalisent une partie importante de leurs activités de R&D en Île-de-France via leurs filiales, parfois leaders mondiaux sur leur marché, comme Veolia Water et Ondeo dans le domaine de l'eau, ou leaders européens, comme Onyx et Sita dans le domaine des déchets.

Aux côtés de ces deux grands ensembleurs dont le cœur de métier est centré sur les questions d'environnement et d'énergie, on trouve :

- un certain nombre d'équipementiers performants (autour des sites de Veolia et de Suez) ou de PME innovantes sur des secteurs de niche, présents en Île-de-France à l'instar de Proserpol ou d'Environnement S.A ;
- certains grands groupes qui traitent les questions de technologies dans le domaine de l'environnement de manière plus transversale, comme Air Liquide (centre de recherche à Jouy-en-Josas), et ses filiales (Aria Technologies).

La question de la R&D dans le domaine environnemental se pose de manière transversale dans l'activité économique des entreprises. La prise en compte de la totalité du cycle de vie des produits, de leur conception à leur destruction, peut constituer un moteur fort d'innovations.

La localisation des activités de R&D privée en matière environnementale sur le territoire francilien est diffuse. Le Sud et l'Ouest franciliens semblent cependant regrouper la majorité des implantations.

Des atouts franciliens au service de la recherche privée en environnement

L'Île-de-France compte sur son territoire des pôles de recherche publics majeurs, avec lesquels les entreprises peuvent collaborer : EDF, GDF, le CEA, le CNRS, l'Institut Pierre-Simon Laplace, le Laboratoire national d'essais (LNE), le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), l'institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement (Cemagref), l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), et bien d'autres qui peuvent impulser des ruptures technologiques.

Le centre francilien de l'innovation a été mis en place par le conseil régional pour l'appui et l'animation de réseaux de recherche.

Les structures d'accompagnement peuvent jouer un rôle d'appui à l'innovation : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), Arene, Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire)... L'Agence régionale de développement (ARD) a fait des éco-industries et du potentiel technologique de cette filière un axe fort de sa promotion de la région auprès des investisseurs étrangers.

La région capitale compte sur son territoire un tissu d'entreprises, grands groupes et PME, grandes utilisatrices de technologies de l'environnement, fortement impliquées dans l'innovation dans ce domaine, notamment dans les transports ou les services de l'environnement.

L'Île-de-France est bien positionnée dans les domaines de l'eau, de l'air et de la géothermie, mais accuse un retard dans d'autres domaines, notamment par rapport aux régions allemandes, américaines et japonaises.

Source : Laurif, Crocis, La recherche privée en Île-de-France : état des lieux, enjeux et tendances récentes, février 2005.